

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le 31/07/2023

Berger
LevFait

ID : 073-217303064-20230727-23_07_085-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 27 JUILLET 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 2

Absents : 1

Date de convocation : 21 juillet 2023

Date d'affichage : 21 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ André – FALCOZ Corine - MAGNIN Carine – GRANGE Guy – RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénéïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à MARTIN Jean-Marie)
RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur RETORNAZ André est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 23-07-085

Objet : Candidature de la Commune au label Famille Plus

Rapporteur : Corine Falcoz, adjointe au Maire

Par délibération (n°22-01-004 en date du 27 janvier 2022), nous avons acté le réengagement de la commune dans la démarche de labellisation Famille Plus. Ce label vise à reconnaître le haut niveau d'engagement de la collectivité en faveur des familles, à travers la prise en compte des conditions d'accueil et d'information, des animations de la commune, des activités, de la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines, de l'hébergement, de la restauration, des commerces et services, des équipements, des transports, de la sécurité et des tarifs adaptés aux familles et/ou aux enfants.

Pour mener à bien cette mission, Antoine Delorme, chargé de projets pour la mairie de Valloire, a été désigné comme agent référent du label, responsable de la mise en œuvre et du suivi de la démarche de qualification, en collaboration étroite avec Emmanuelle Lacoste, directrice de l'office de tourisme, et Corine Falcoz, désignée élue référente du label.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le 31/07/2023

BORDER
L'ÉVALUÉ

ID : 073-217303064-20230727-23_07_085-DE

Dans ce cadre, un important travail d'implication de l'ensemble des entités touristiques communales, au premier rang desquelles Valloire Tourisme et la SEM Valloire, mais également de l'ensemble de nos socioprofessionnels, qu'ils soient hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités ou encore loueurs de matériel, a été mené. Le 29 mars 2022, une visite de pré-audit a été effectuée par le cabinet Cimbô Conseils, dont les remarques ont été prises en compte.

Par conséquent, notre collectivité est désormais prête à déposer sa candidature et à se soumettre à un audit d'entrée.

Ainsi, un dossier de candidature, constitué de la lettre de candidature, du cahier des charges pour l'attribution du label, et de la présente délibération, sera envoyé à l'ANMSM avant le mois d'octobre 2023.

La commission finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 20 juillet 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous propose de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission finances, administration générale, développement durable et communication en date du 20 juillet 2023,

Où l'exposé de Madame Falcoz,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le dossier portant candidature de la commune de Valloire à la marque Famille Plus et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette affaire communale.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 31/07/23

Publication : 31/07/23

Valloire, le 31/07/23

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

